

Association Gard Nature  
Mas du Boschet Neuf  
1059C, chemin du Mas du Consul  
30300 Beaucaire

le 22 janvier 2021

Association Saint Hilaire Durable  
2958 chemin d'Anduze à Uzès  
30560 St Hilaire de Brethmas

Monsieur Florent MALIQUE  
RTE - GMR Cévennes  
18 boulevard Talabot  
CS 70005  
30035 NIMES cedex 1

Vos réf : LE-MAIN-CM-MAR-GMR CEV-ED-20-00445

Monsieur,

Ce courrier fait suite à la rencontre que nous avons eu sur le terrain avec vous et M. Martin Grégoire, le 7 janvier dernier, au sujet du défrichement effectué au printemps 2020 sous la ligne 63 Kv Moussac-Viradel.

Nous avons pris bonne note des contraintes de RTE dans la gestion des opérations de défrichement et de l'attention qu'elle porte aux milieux naturels sensibles, lorsqu'ils sont concernés par celles-ci.

Pour notre part, comme nous vous l'avons indiqué, il nous paraît indispensable que RTE prenne en compte, dans la planification des travaux, la période de reproduction de la faune, et particulièrement des oiseaux, extrêmement sensibles à toute intervention dans leur milieu et a fortiori à toute modification de celui-ci.

C'est pourquoi nous suggérons que RTE s'engage à respecter un "calendrier écologique" comparable à celui qui s'applique de façon réglementaire à de nombreux travaux liés à des projets d'aménagement du territoire. Pour le département du Gard, la période à éviter absolument afin de ne pas porter atteinte à la reproduction des oiseaux, court du 1er mai au 15 juillet, ce qui laisse, sauf autres contraintes, près de 10 mois de possibilités d'interventions.

Nous comprenons toutefois que des travaux d'urgence, non inclus dans la programmation d'entretien qui court sur des délais de 3, 6 ou 9 ans, puissent être, pour des raisons de sécurité, diligentés à tout moment.

Confiants de l'attention que vous porterez à notre demande et dans l'attente des décisions à venir, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Rémy Coulet pour St Hilaire Durable

Jean-Laurent Hentz pour Gard Nature



